



Mairie de Nant

Place du Claux  
12230 NANT

COMMUNE DE NANT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Finances Locales / 7.1 décisions budgétaires

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 28 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Date de convocation : 22/02/2024

Date d'affichage : 22/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit février, à 18h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

**Étaient présents :** Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Christian JULIAN, Magali COULET, Jean-François GALLIARD.

**Étaient Représentés :** Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER.

**Étaient Absents :** Lionel CAYRON, Vanessa AUBELEAU

Délibération n° 2024-35

Objet : Église ST Michel de Rouviac – demande de subvention pour des travaux d'entretien auprès de la DRAC

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC dans le cadre des travaux d'entretien de l'Église Saint Michel de Rouviac selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Nature	Montant € HT	Sources	Montant € HT	Taux
		Aide publique		
Dépenses de travaux	7 470.82 €	DRAC	1 494.16 €	20 %
		Total des aides publiques demandées		1 494.16 € / 20%
		Autofinancement		
		Fonds propres	5 976.66 €	
		Total autofinancement		5 976.66 € / 80%
TOTAL	7 470.82 €	TOTAL		7 470.82 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- D'approuver le projet ;
- De valider le plan de financement établi en fonction de l'avant-projet établi par le maître d'œuvre ;
- De charger Monsieur le Maire, ou son représentant, à déposer la demande de subvention auprès de la DRAC ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Le secrétaire de séance,  
Alain DELMAS

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à NANT, le 28 février 2024

Le Maire,  
Richard FIOL